

JANVIER 2020

**ANGLÈS
BARRE
BERLATS
CAMBON-ET-SALVERGUES
CASTANET-LE-HAUT
ESCROUX
ESPÉRAUSSES
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT
GIJOUNET
LA SALVETAT-SUR-AGOÛT
LACAUNE-LES-BAINS
LAMONTÉLARIÉ
LE SOULIÉ
MOULIN-MAGE
MURAT-SUR-VÈBRE
NAGES
ROSI
SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS
SENAUX
VIANE**

contact@ccmlhl.fr

www.ccmlhl.fr

05 32 11 09 25



EDITO

SOMMAIRE

- p3 **Actualités**
- p4 **A la rencontre des acteurs du territoire**
- p5 à 8 **Tourisme - Loisirs**
- p9 **Maison de retraite et résidence spécialisée**
- p10 **Culture - Patrimoine**
- p11 **Finances**
- p12 **Environnement - Le SPANC**
- p13 à 16 **Environnement - Les déchets**
- p17 **Services au Public**
- p18/19 **Travaux - Chantiers**
- p20 **Urbanisme**
- p21/22 **Soutien aux investissements des communes**
- p23 **Retour sur...**
- p24/25 **A la découverte du territoire**
 - Anglès
 - Fraïsse-sur-Agoût
 - Gijounet
 - Murat-sur-Vèbre

L'année 2019, toujours aussi intense que les précédentes, s'achève avec l'inauguration de la maison d'assistantes maternelles à Murat. Ce bel équipement porté par la commune de Murat était nécessaire pour avoir une offre de garde de jeunes enfants sur la commune et les communes voisines. L'inauguration de la salle de sport de la Balme vient également d'avoir lieu. Elle est ouverte aux élèves, collégiens et associations sportives du territoire.

Notre office de tourisme vient d'obtenir par arrêté préfectoral du 8 novembre 2019 son classement en catégorie 1 pour une durée de 5 ans. Ce classement, le plus haut pour un office de tourisme, témoigne du travail mené par le conseil d'exploitation et toute l'équipe. Bravo. Il continue à mettre en valeur notre joli territoire tout en accompagnant les prestataires du secteur. Nous avons eu le plaisir d'accueillir les finales du FitDays MGEN, le rendez-vous du triathlon en France, expérience qui sera renouvelée en 2020.

La Maison des Services au Public (MSAP) se développe pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches administratives. Notre MSAP des Monts de Lacaune labellisée Maison France Services au 1^{er} janvier 2020, fera partie des 5 labellisées dans le Tarn sur les 17 présentes. Un bouquet de services, encore plus nombreux au quotidien sera offert pour satisfaire au mieux les attentes des usagers avec l'embauche d'un deuxième agent. Une itinérance pourra avoir lieu sur certaines communes.

2019 est la première année du ramassage des ordures ménagères, du tri et des encombrants, fait en régie sur l'ensemble du territoire. Le ramassage se passe très bien et aucun dysfonctionnement notoire n'est à signaler. Ceci est dit dans le magazine : nous avons progressé dans le tri, mais encore, nous devons et pouvons faire mieux.

La Communauté de Communes continue de soutenir les projets d'investissements des communes (voir magazine). Ces fonds de concours peuvent aller parfois jusqu'à 50% de la partie autofinancement avec bien sûr des plafonds.

Les chantiers « cœurs de village » se poursuivent. Fin de chantier du cœur de village à Candoubre cet automne. Celui de Pabo (Castanet-le-Haut) est en cours de travaux et le lancement de l'aménagement du parvis de Cambon-et-Salvergues devrait avoir lieu début 2020.

Des études pour les cœurs de village de Gijounet et de Lamontéliarié sont en cours. D'autres réalisations sont en cours : extension du bâtiment ENERCON, pôle culturel à Lacaune, piscine de La Salvetat, maison de santé à La Salvetat.

La compétence enfance, petite enfance prise en 2019 va nous permettre d'avancer sur les projets de crèche ou micro-crèche à La Salvetat-sur-Agoût et Viane.

Des travaux de recherche de médecins pour notre territoire sont en cours par un plan d'action avec la collaboration du PETR Hautes Terres d'Oc.

L'année 2019 fut marquée par le départ du responsable des services techniques Benoît Pescayre muté à la Communauté de Communes du Saint Affricain et de la directrice Vanessa Fédérico en direction de la Communauté de Communes du Minervoise au Caroux. Nous leur souhaitons une parfaite réussite. Merci à eux pour le très bon travail effectué sur notre Communauté et bienvenue à Nadine Labbé et Isabelle Saint-Hilary qui leur ont succédé.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les élus pour leur implication et l'ensemble des agents qui œuvrent de leur mieux pour satisfaire la demande des élus au service des administrés.

Je vous présente au nom de la Communauté de Communes mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Robert BOUSQUET

Président de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc

ACTUALITÉS

► Ouverture de la salle omnisports à Lacaune



En septembre, les élèves du collège du Montalet ont découvert la nouvelle salle omnisports de Lacaune. Les sports qui pourront y être pratiqués sont le badminton, le handball, le basket-ball et le volley-ball. Un tout nouveau mur d'escalade plus haut et plus large a également été installé.

Son sol sportif assure le confort et la sécurité des utilisateurs tout en leur apportant une meilleure qualité de jeu. Cette salle est accessible à toutes les associations du territoire pour leurs activités sportives.

Inauguration de la salle omnisports le 14 novembre 2019

Parmi les personnalités, à noter la présence de : M. François Giovannini, principal du collège de Lacaune ; Mme Brigitte Pailhé-Fernandez, conseillère départementale du Tarn ; M. Philippe Bonnacarrère, sénateur du Tarn ; M. François Proisy, sous-préfet de Castres ; M. Christophe Ramond, président du conseil départemental du Tarn ; M. Philippe Folliot, député du Tarn ; M. Jean-Marie Fabre, président du PETR Hautes Terres d'Oc ; M. Sylvain Fernandez, président de l'association des maires du Tarn.

► Les élections municipales de mars 2020 sont également des élections communautaires

Pour le mandat 2020-2026, le conseil communautaire passera de 36 à 39 membres.

Les conseillers communautaires seront désignés de 2 manières différentes, selon le nombre d'habitants de la commune :

- Dans les communes de plus de 1 000 habitants (Lacaune et La Salvetat pour notre territoire), il y a un mécanisme de fléchage. Les bulletins de vote indiqueront liste par liste, quels candidats (s'ils sont élus) siégeront au sein de l'assemblée communautaire. La répartition des sièges sera effectuée selon le nombre de voix obtenu par chaque liste.

- Dans les autres communes, les conseillers communautaires seront désignés dans l'ordre du tableau (maire, 1^{er} adjoint...).

Les membres de l'exécutif intercommunal (président(e), vice-président(e)s) seront élus parmi les conseillers lors de la première réunion du conseil communautaire.

► Le département du Tarn avance dans le déploiement de la fibre

Selon le calendrier prévisionnel, le département du Tarn prévoit que chaque foyer sera raccordable à la fibre d'ici octobre 2022. Avant la fin de l'année 2022, les foyers des communes de l'Hérault seront également raccordables à la fibre grâce à « Hérault Numérique ».

A la rencontre des acteurs du territoire

Camping Les Fées du Lac : à la rencontre de Pauline Thiébault et Pierre-Jean Pioch



1/ Pourquoi avoir choisi notre région pour vous installer ?

Le grand-père de Pierre-Jean était apiculteur et transhumait entre La Salvetat et Anglès. Tombés amoureux de la région, nous avons acheté l'ex-village de vacances Azuréva en mars 2018. Nous avons suivi notre envie de vivre ici et de partager cela avec nos clients.

2/ Le camping a été marqué « Valeurs Parc » en 2019, par le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, pourquoi vous être engagés dans cette démarche de qualification ?

Dès le départ, nous voulions prendre soin de la nature : pas de désherbant chimique, pas de tonte à certains endroits pour favoriser la biodiversité... En incitant les gens à mieux comprendre la nature, cela aide à mieux la préserver. Plusieurs panneaux et ateliers ont été installés. En se baladant sur le camping, on guette les oiseaux dans les nichoirs, on profite du potager partagé... De plus les savoir-faire et produits qui enrichissent notre terroir sont mis en avant à l'épicerie ou lors des repas organisés.

3/ Qu'avez-vous mis en place depuis votre arrivée au sein de l'établissement ?

Nous avons ouvert le camping aux personnes « extérieures » à notre clientèle : nous proposons des animations comme des stages « photo dans la nature » ou « fauconnerie » ; le Café des Fées et l'épicerie, sont ouverts à tous.

Nous avons également développé l'accueil des cavaliers, des randonneurs à pied ou à vélo, ainsi que l'offre « groupe » avec la location de la grande salle de réception.

4/ Quels sont vos projets ?

Notre offre va s'élargir avec un nouvel espace « mobil-home ». Espace, verdure et belle vue seront les maîtres-mots.

Contact : Pauline Thiébault & Pierre-Jean Pioch, hôtes & gérants
Camping Les Fées du Lac – 81320 Nages – Tél. : 05 67 29 03 07
Email : bonjour@lesfeesdulac.com – Site : www.lesfeesdulac.com

ASEI ESAT Le Garric

L'ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) Le Garric, situé à La Salvetat, réalise des prestations à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités :

- Atelier de menuiserie : fabrication de mobilier intérieur et extérieur sur demande
- Blanchisserie : nettoyage, repassage et location de linge
- Entretien des espaces verts (sans utilisation de produits phytosanitaires)
- Prestation de nettoyage : surtout dans le secteur industriel et touristique.

L'accompagnement pédagogique prend aussi une place importante dans le quotidien des travailleurs avec, par exemple, le lancement d'une activité apicole autour des ruches installées sur le site des ateliers.

Un projet se concrétise sur la commune d'Anglès avec l'ouverture d'un garage de réparation automobile et du matériel pour les espaces verts. L'atelier d'assemblage de simulateur de conduite déjà existant sera transposé dans ce nouveau local.

L'ESAT Le Garric continue de développer des partenariats avec les acteurs locaux afin de favoriser l'insertion et l'autonomie des personnes, notamment via des mises à disposition de travailleurs dans les entreprises et les collectivités.



Contact : ESAT Le Garric - Domaine de la Pause - Route d'Anglès - 34330 La Salvetat-sur-Agoût
Tel : 04 67 97 61 24 – Email : centre.garric@asei.asso.fr

Interview réalisée auprès de Patricia Waddington, directrice adjointe de l'ASEI ESAT Le Garric



TOURISME - LOISIRS

L'Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut Languedoc

Bureaux d'Information Touristique d'Anglès, de Fraïsse-sur-Agoût, de Lacaune-les-Bains, de Nages-Lac du Laouzas, de La Salvetat-sur-Agoût, de Murat-sur-Vèbre et de Viane

CHIFFRES CLES - du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019

> 43 477 visiteurs accueillis

> 29 009 demandes d'informations touristiques traitées

Plus de 1 000 participants aux visites estivales



Tout au long de l'été, l'équipe de l'Office de Tourisme a proposé un programme de visites : le barrage du Laouzas, l'atelier « comme au Néolithique », le circuit « sur les traces de l'Enfant Sauvage » ...

Cet été, l'Office de Tourisme a innové les vendredis matin avec des visites intitulées « Histoires & Gourmandises ». Ce fut l'occasion de découvrir l'histoire et le patrimoine de nos villages, mais aussi les richesses de nos produits du terroir. Les producteurs locaux étaient conviés à venir présenter eux-mêmes le fruit de leur travail. Des moments riches en découvertes, en échanges et en saveurs, appréciés de tous !

Une nouvelle plateforme d'information et d'accompagnement pour la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour :

<https://ccmlhl.taxesejour.fr/>

La taxe de séjour est perçue sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Elle est prélevée par les hébergeurs, pour le compte de la collectivité, auprès des personnes séjournant à titre onéreux sur le territoire. Les recettes générées sont entièrement affectées au budget de l'Office de Tourisme et contribuent aux actions de promotion de notre destination. Afin de mieux informer les hébergeurs et de simplifier leurs démarches, la Communauté de Communes a mis en place une plateforme dédiée à la taxe de séjour :

<https://ccmlhl.taxesejour.fr/>.



Chaque hébergeur peut ainsi calculer le montant de la taxe dû par chaque client, collecter, déclarer et reverser les sommes perçues. L'Office de Tourisme a proposé un accompagnement à la prise en main de ce nouvel outil au travers de trois ateliers.

Pour toute question sur la taxe de séjour, contactez l'Office de Tourisme : ccmlhl@taxesejour.fr ou 05 35 11 09 45.



L'Office de Tourisme au service des acteurs touristiques

L'équipe de l'Office de Tourisme accompagne les prestataires dans leurs démarches, leur professionnalisation, leurs mises en marché. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu cet automne :

LES AUTOMNALES, réunions des prestataires par secteurs d'activité : restaurateurs, gros hébergeurs, sites à visiter, organisateurs de manifestations

UN CAFE THEMATIQUE pour l'ensemble des acteurs du tourisme sur le thème de la randonnée

LES ATELIERS NUMERIQUES : « atelier PHOTO » et « FACEBOOK – approfondissement »

LES VISITES INDIVIDUELLES DE PRESTATAIRES.



Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut Languedoc
Tél. : 05 32 11 09 45 (Avec ce numéro, vous pouvez joindre les 7 bureaux)
Mail : contact@tourismemlh.fr

► Randonnées

Vers une requalification et une extension du GR de Pays (GRP)

La Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc avait créé un GRP « Tours dans la Montagne du Haut-Languedoc » proposant quatre itinérances de 2 à 4 jours : les tours du Caroux, de l'Espinouse, du Somail et du lac de la Raviège.

Les Monts de Lacaune sont, quant à eux, parcourus partiellement par le GRP « Tours en Hautes Terres d'Oc ». Face à l'intérêt grandissant des randonneurs pour ces itinérances et sous l'impulsion du groupe de travail « activités de pleine nature » de l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes a repensé son offre GRP sur l'ensemble de son territoire. Aux quatre boucles précitées viendront s'ajouter deux boucles plus au nord ainsi que l'itinérance de 3 jours « En suivant l'Enfant Sauvage ».



Les Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre de l'Hérault et du Tarn ont réalisé une pré-étude de faisabilité. L'avant-projet d'extension et de requalification du GRP a reçu un avis favorable de la part des instances régionale et nationale. Une liaison Lacaune - Murat, traitée comme un sentier PR (balisage jaune), viendra compléter ce maillage et sera intégrée dans le futur topoguide qui devrait être édité en fin d'année 2020.

Nouveautés sur www.tourisme-montsetlacsenhautlanguedoc.com

Retrouvez dans la rubrique « bouger/sortir – randonnées » le descriptif de sentiers PR. Des idées de balades à partager afin de découvrir les diverses facettes des Monts & Lacs en Haut-Languedoc.

► Bases de loisirs communautaires des Bouldouïres et du lac du Laouzas

CHIFFRES CLES (été 2019)

- > Plus de 40 000 personnes présentes au niveau des deux zones de baignade surveillée du Laouzas et des Bouldouïres
- > Près de 21 000 personnes ont fréquenté les piscines communautaires du Laouzas et des Bouldouïres





Au travers de 40 étapes, aux quatre coins de la France, le circuit FitDays MGEN met en valeur le triathlon (enchaînement d'épreuves de natation, cyclisme et course à pied). Champions de la discipline, initiés, débutants et enfants, tous peuvent trouver l'épreuve qui leur convient...

Le village sport-santé propose une multitude d'ateliers dédiés aux enfants et destinés à leur donner envie de faire du sport. Lors de chaque journée réservée aux enfants, les parents, grands-parents, frères, sœurs..., peuvent aussi participer à un parcours du cœur en famille.

Notre territoire, idéal pour pratiquer le triathlon avec ses lacs aux eaux pures et tempérées, ses routes sillonnant des paysages de toute beauté, ses grands faux plats, ses montées régulières, a eu le plaisir d'accueillir ce grand événement sportif du 9 au 14 juillet. Plus de 1 300 personnes, dont des locaux, ont participé aux 16 épreuves organisées autour des lacs du Laouzas et de la Raviège. Des personnes en situation de handicap ont également eu la possibilité de partager cette expérience.

**Le FitDays MGEN sera de retour en Monts & Lacs en Haut-Languedoc du 10 au 14 juillet 2020.
Retrouvez le programme 2020 sur <https://www.fitdays.fr/>.**



Retour sur les animations estivales du CPIE à Prat d'Alaric et aux Bouldouïres

Afin de faire découvrir au plus grand nombre le « palhièr » de Prat d'Alaric (Fraïsse) et d'enrichir la palette d'activités proposées sur la base de loisirs des Bouldouïres (La Salvetat), la Communauté de Communes a fait appel au CPIE du Haut-Languedoc pour proposer 16 animations aux thèmes très variés. Ces rendez-vous ont connu un réel succès avec plus de 300 participants.

Espace des Sources Chaudes

**CHIFFRES CLES du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019
> 37 990 entrées dont 18 571 en juillet et août**



Retour sur les stages proposés par le Castres Sports Nautiques

Durant les petites vacances scolaires 2018-2019, les enfants de la Communauté de Communes ont pu suivre un programme de formation mis en place par la Fédération Française de Natation (FFN) : les formations « sauv'nage » et « pass'sports de l'eau » dispensées par le Castres Sports Nautiques et nos maîtres-nageurs. Plus d'une douzaine d'enfants ont répondu présents à chaque session. Ils ont pour la plupart validé les critères définis par la FFN et ont obtenu un diplôme attestant de leurs compétences.

La remise des diplômes s'est déroulée dans un esprit convivial en présence des enfants, parents, maîtres-nageurs et du responsable du Castres Sports Nautiques. A l'issue d'une troisième formation (le « pass'compétition »), les enfants ayant validé toutes ces épreuves pourront participer aux compétitions du programme fédéral officiel.

La création d'une antenne « montagne » du Castres Sports Nautiques

La Communauté de Communes s'est associée au Castres Sports Nautiques afin de créer, à la rentrée 2019, une section « montagne » du club nautique.

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- > Développer une nouvelle offre d'activités sportives
- > Former à une pratique sportive de la natation et du sauvetage aquatique
- > Permettre aux enfants de se perfectionner en natation, de participer à des compétitions (pour les volontaires) et éventuellement de poursuivre leur activité quand ils partiront au lycée à Castres
- > Susciter des vocations en ayant un niveau de natation suffisant pour suivre des formations qualifiantes de surveillant-sauveteur ou maître-nageur

La mise en place de cette antenne, nécessitant la disponibilité des bassins, a contraint à une réorganisation de certains créneaux d'activités.

Retrouvez la nouvelle programmation d'activités sur <https://www.espacedessourceschaudes-lacaune.com/>

A l'occasion de sa traditionnelle fête annuelle et des 30 ans de l'association, le Castres Sports Nautiques a convié ses adhérents à venir découvrir l'Espace des Sources Chaudes. De nombreux castrais étaient au rendez-vous ce samedi 7 septembre, certains découvrant le territoire des Monts & Lacs en Haut-Languedoc et la multiplicité des loisirs à y pratiquer.

Une nouvelle activité à l'Espace des Sources Chaudes : l'éveil aquatique

Au travers de cette activité, les enfants de 4 à 6 ans peuvent se familiariser avec le milieu aquatique. A l'aide de tapis, toboggans et divers accessoires, l'enfant est de plus en plus à l'aise dans l'eau, n'a plus peur d'être éclaboussé ou de mettre la tête sous l'eau. Il apprend à souffler, à se laisser flotter et à adapter ses déplacements. L'apprentissage de la natation à partir de 6 ans n'en sera que facilité. La présence des parents n'est pas requise.

Centre de bien-être des Sources Chaudes

CHIFFRES CLES du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019

- > 4 650 personnes accueillies
- > Près de 700 soins prodigués
- > 65 personnes ont profité de la formule « nocturne » durant l'été



La mise en place de rituels

Chaque rituel associe 1h d'accès au Centre de bien-être (bassin à jets, sauna, hammam, jacuzzi et espace détente), un bain velours hydro massant et un soin spécifique selon les besoins de chacun ou l'envie du moment...

- o 1 soin du visage aux huiles essentielles - rituel « Source de beauté »
- o 1 séance de réflexologie ou de shiatsu - rituel « Source d'énergie »
- o 1 modelage au choix - rituel « Source de bien-être »

De nouvelles animations / activités au Centre de bien-être

La Communauté de Communes met à la disposition de prestataires ou d'associations la salle située au rez-de-chaussée pour des activités ou des animations « bien-être et relaxation ». Cette salle, à l'accès indépendant, offre une lumière douce et un calme absolu. Elle peut être équipée d'une sono. Après avoir accueilli une conférence sur les plantes, des ateliers de gymnastique douce, d'auto harmonisation, la salle est depuis peu utilisée pour des cours de yoga.

Retrouvez les activités à venir sur <https://www.facebook.com/centrebienetreacaune/> ou <https://www.espacedessourceschaudes-lacaune.com/>

N'oubliez pas les bons cadeaux !

Ils s'offrent en toutes occasions : anniversaires, départs à la retraite... D'une validité d'un an, les bons cadeaux connaissent un réel succès et sont conçus sur mesure, en fonction de vos souhaits.

Renouvellement de la concession du camping des Sources Chaudes

Suite à un appel à candidature, la concession de service pour la gestion et l'exploitation du camping intercommunal des Sources Chaudes (Lacaune-les-Bains) a été attribuée à la SARL AIA pour une durée de 12 ans. De nouveaux projets devraient voir le jour avec, notamment, la création d'un hébergement insolite et d'un hébergement pour les travailleurs.





Maison de retraite et résidence spécialisée

L'été à la Maison de retraite



Avec les enfants

- Visite des enfants de la colonie de Bel Air pour une après-midi récréative
- Spectacle musical avec les tout-petits
- Démonstration de gymnastique (MJC)
- Grand spectacle du centre de loisirs

Divers

- Atelier vannerie avec fabrication d'une mangeoire pour l'hiver pour les oiseaux
- Apéritif animé par la banda des Maseliers pour la fête de la charcuterie
- Ouverture des festivités du 15 août avec le goûter des anniversaires et Pascal à la trompette
- Diaporama sur la France et ses régions

Beau succès pour les nouveautés de la Maison de retraite

- La **salle multisensorielle** équipée de fauteuils confort, ciel étoilé, colonne à bulles, diffuseur d'huiles essentielles, musique,..., offre du bien-être et de la détente à tout résident qui le souhaite
- Le **mini parcours de santé**, installé dans le parc, a pour but de maintenir les capacités physiques et psychomotrices des résidents dans un cadre ludique et de pouvoir partager ces moments avec leurs proches
- **Des ateliers numériques** avec des tablettes (de nombreuses applications ludiques permettant le maintien des capacités motrices et de réflexion) mises à notre disposition par l'UDEPA (Union Départementale des Etablissements pour Personnes Agées du Tarn), dans le cadre d'un programme financé par la Conférence des Financeurs du Conseil Départemental du Tarn. Ces ateliers sont organisés en partenariat avec l'ADMR de Lacaune et le SSIAD/Accueil de jour Agoût-Montalet, pour permettre aux personnes vivant au domicile d'en bénéficier. Ces tablettes sont également à disposition des résidents et de leurs proches qui peuvent les emprunter pour passer un bon moment.



La fête à Saint Vincent

Le 27 septembre, la Maison de Retraite fêtait comme chaque année son saint patron. Comme toujours, parents et amis avaient été conviés à l'apéritif suivi par le repas offert aux familles par l'Amicale. Aux côtés de Mme de Rus, directrice, de Betty Roussel et François Payré, respectivement présidente et trésorier de l'Amicale, on trouvait le maire et son adjointe aux affaires sociales ainsi que les personnalités religieuses avec à leur tête le curé Badjosse Kouamé. De nombreux résidents avaient pu prendre place sur l'esplanade inaugurée l'an dernier et c'est avec les nombreux parents invités qu'ils ont pu partager l'apéritif animé par un accordéoniste. Puis place au repas pour les familles au début duquel la directrice présenta les projets en cours, remercia l'Amicale pour son soutien, les parents et l'ensemble du personnel qui s'investit toujours pour cette fête. Enfin, elle adressa un clin d'œil particulier à Marjorie, l'infirmière coordinatrice, qui avait préparé un menu surprise à la façon « ch'tis ».



La Résidence spécialisée en vacances

La Résidence spécialisée Saint Vincent accompagnée de quelques résidents de la Maison de retraite est partie à Alénia dans les Pyrénées-Orientales pour 5 jours de vacances au mois d'avril. Les visites de Collioure avec une fabrique d'anchois et un souffleur de verre, Banyuls avec une promenade au bord de la mer ont ensoleillé les journées.

La découverte de la Côte Vermeille, la cuisine catalane, les soirées animées... ont fait de ce séjour un pur moment de bonheur et une belle union entre les deux établissements.



CULTURE - PATRIMOINE

Bilan programme culturel 2019

Patapon

La commune de Fraïsse-sur-Agoût a accueilli le festival « Hérault ! Hérault ! Patapon » avec une fresque familiale tendre et colorée qui a ravi les plus petits. Ce spectacle de marionnettes a séduit la quarantaine de participants.

Festival Contes en balade

A l'occasion de ses 20 ans, le festival départemental tarnais Contes en balade était de passage à Lacaune-les-Bains.

Adama Adepoju dit TAXI CONTEUR a fait voyager le public. Les enfants comme les plus grands se sont pris au jeu. Il y a eu du chant, de la danse et de beaux éclats de rire dans une salle bien remplie d'une centaine de spectateurs.



Festival Lisle Noir

La bibliothèque de Murat-sur-Vèbre a accueilli l'auteure de polars Sylvie Granotier dans le cadre du festival Lisle Noir. Une soirée de qualité avec une écrivaine ouverte vers ses lecteurs et dont tous garderont un excellent souvenir.

Festival de la BD

Cette année les ateliers animés par Lionel Gonzalez, dessinateur professionnel, se sont déroulés à la Maison de Payrac à Nages et à la galerie d'art Frézouls à Lacaune-les-Bains. Ces animations, ouvertes tant aux enfants qu'aux adultes, ont permis à un peu plus de 300 personnes d'apprendre à créer entre autres un personnage et une planche de BD/Manga. La galerie d'art Frézouls accueillait également l'expo « Phil Lacter mène l'enquête » financée par la commune de Lacaune.

La Communauté de Communes a proposé des ateliers de création aux établissements médicaux-sociaux de son territoire.



Les résidents et l'animatrice de l'EHPAD de Cabirac

Cinq structures participent à ce projet : l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Cabirac à Anglès, le Foyer d'Accueil Médicalisé et Foyer de Vie (FAM/FDV) de Constance à Lacaune, l'EHPAD et la Résidence spécialisée Saint-Vincent de Paul à Lacaune, l'Établissement et services d'aide par le travail (ESAT) Le Garric à La Salvetat et l'EHPAD Lou Redoundel à La Salvetat.

Le bilan intermédiaire est très positif. Les participants sont très fiers des œuvres réalisées.

Journées Européennes du Patrimoine

Cette année, la Communauté de Communes a organisé des Journées Européennes du Patrimoine en direction des scolaires pour leur permettre de découvrir les richesses du patrimoine et des savoir-faire de notre territoire. Pour cela, elle a participé au coût des transports et a mis à disposition son personnel sur les sites communautaires pour l'accueil et la transmission des connaissances. 351 élèves sur la journée et 48 élèves sur la 1/2 journée venant des écoles primaires de Saint Amans Sault, Labastide Rouairoux, Albine, Lacabarède, La Salvetat, Lacaune, Viane et des collèges de Lacaune et Brassac ont visité notre patrimoine sur les thèmes : le mode de vie des anciens, l'eau domestiquée et l'hydroélectricité, la préhistoire et le mégalithisme. De plus 63 élèves des écoles primaires de Moulin-Mage, Murat-sur-Vèbre et Castanet-le-Haut/Saint Geniès de Varensal ont visité le patrimoine des Communautés de Communes voisines

Visite de la centrale hydroélectrique du complexe Laouzas-Fraïsse-Montahut par 2 classes de 3^{ème} du collège de Lacaune



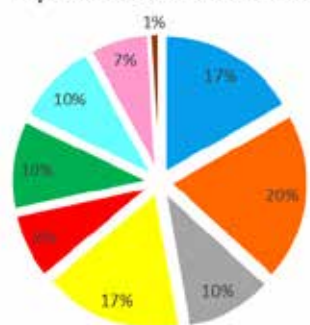
sur les thèmes : époque médiévale, sciences et vie de la terre, laïcité et citoyenneté. Ce projet a été coordonné à l'échelle du PETR Hautes Terres d'Oc. Au total 1 100 élèves venant de 45 classes ont été concernés. Soyons fiers de notre patrimoine et continuons collectivement à le partager ainsi avec nos enfants !

FINANCES

Présentation du budget 2019

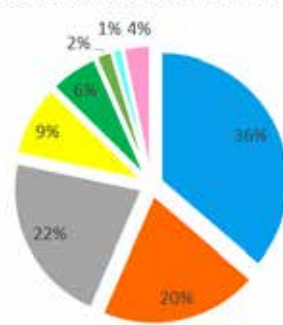
Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



- Virement section d'investissement
- Frais de personnel
- Versement aux communes et péréquation attribution de compensation, FPIC
- Charges à caractère général
- Entretien des voiries communautaires
- Virement aux budgets annexes
- Ecritures comptables
- Divers
- Frais financiers

Recettes de fonctionnement

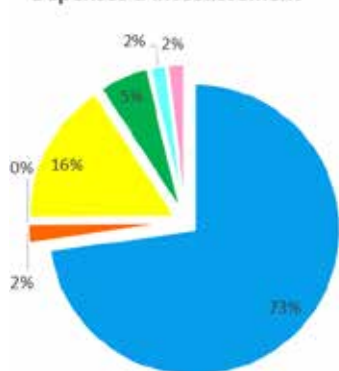


- Fiscalité des entreprises : CFE, CVAE, IFR, TASCOM, ...
- Excédent reporté
- Fiscalité des ménages : TH, TEOM, ...
- Remboursement budgets annexes
- Estimation DGF
- Versement des communes suite aux transferts de charges
- Ecritures comptables
- Divers

Total = 11 354 932 €

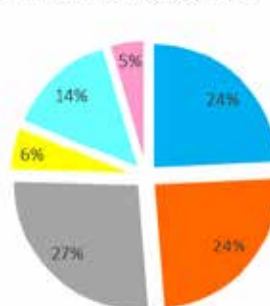
Investissement

Dépenses d'investissement



- Travaux : salle de sports, voirie, éclairage public, camions collecte, haut débit Viane, ...
- Virement aux budgets annexes
- Déficit d'investissement
- Versement aux communes : fonds de concours
- Remboursement capital emprunt
- Ecritures comptables
- Divers

Recettes d'investissement



- Virement section de fonctionnement
- Excédent capitalisé
- Subventions d'investissement (Etat, Région, Départements, ...)
- Récupération TVA (FCTVA)
- Ecritures comptables
- Divers

Total = 7 862 638 €

La Communauté de Communes gère également 8 budgets annexes : SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), locations, Espace des Sources Chaudes (piscine et Centre de bien-être), bases de loisirs (Bouldouïres et Laouzaz), campings (Bouldouïres et Sources Chaudes), office de tourisme, zones d'activités de Merly et de Bel Air.

Taux de fiscalité votés par le conseil communautaire pour l'année 2019 :

- Passage à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2019. Taux voté en 2019 : 12,68 %. Pour mémoire le taux voté en 2018 sur le territoire de l'ex Communauté de Communes des Monts de Lacaune était de 12,10 %.
- Taxe d'habitation : 10,41 % (inchangé par rapport à 2018).
- Taxe foncière bâti : 0 % (inchangé par rapport à 2018).
- Taxe foncière non bâti : 3,61 % (inchangé par rapport à 2018).
- Contribution foncière des entreprises : 29,45 % (inchangé par rapport à 2018).

ENVIRONNEMENT - LE SPANC



Assainissement non collectif : attention !

Il est toujours utile de rappeler qu'une fosse ne peut accueillir tous les détritiques de sa maison. Nous disposons pour cela de nos poubelles.

En effet, il ne faut rien jeter dans les toilettes reliées à un Assainissement Non Collectif (ANC), sauf le papier toilette ou éventuellement un activateur bactérien adapté permettant d'améliorer le fonctionnement des fosses septiques : pas de lingettes, pas de tampons ni de serviettes périodiques, pas de mégots de cigarette...

Pour le nettoyage de la cuvette, il ne faut utiliser que des produits compatibles avec une fosse septique, cette information étant indiquée sur l'étiquette du produit.

Les objets et les produits à proscrire dans les WC comme dans l'évier de la cuisine, peuvent être classés en trois catégories : les empoisonneurs, les bloqueurs et les sédimenteurs. Leur place est dans la poubelle ou à la déchèterie.

LES EMPOISONNEURS

Ils affectent le pouvoir épurateur des bactéries. Les produits de nettoyage, par exemple, empoisonnent les eaux usées et rongent en plus les canalisations et les joints. Les désinfectants sont même fatals pour les bactéries.

- Produits chimiques
- Pesticides et produits phytosanitaires
- Peintures et vernis
- Blocs pour la cuvette des WC (sauf ceux adaptés à l'ANC)
- Huile de vidange et déchets contenant de l'huile
- Désinfectants
- Diluants
- Médicaments

LES BLOQUEURS

Moins agressifs mais plus sournois, ils colonisent les canalisations et provoquent à la longue le colmatage ou le bouchage du dispositif.

- Restes de nourriture
- Huiles alimentaires et huile de friture
- Mégots
- Pansements et protège-slip
- Textiles et lingettes
- Cotons-tiges et couches
- Mouchoirs et cotons à démaquiller
- Lames de rasoir
- Préservatifs

LES SEDIMENTEURS

Non biodégradables, ils se déposent dans le fond de la fosse ou du décanteur et réduisent à la longue la capacité de traitement.

- Sable pour les oiseaux et litière pour chat
- Cendres
- Eaux de ciment

Seul le respect de ces règles élémentaires pourra assurer la pérennité de votre installation.

Source : Spanc Info

Pour plus de précisions vous pouvez contacter le technicien du SPANC de la Communauté de Communes au 05 32 11 09 25.

ENVIRONNEMENT - LES DÉCHETS

Calendrier de collecte des déchets 2020

Vous trouverez avec ce numéro le calendrier 2020 de collecte des déchets.

La collecte des encombrants en porte à porte **ne concerne que les objets lourds et volumineux** (gros appareils électroménagers, sommiers et matelas, meubles, portes, fenêtres sans vitrage, gros objets en métal ou en bois).

Pour bénéficier de ce service, vous devez remplir au préalable une fiche de demande (disponible en mairie ou à la Communauté de Communes), et la transmettre au plus tard le vendredi qui précède la semaine de collecte. Vos encombrants devront être déposés au plus tard le lundi, car la collecte est effectuée du mardi au vendredi. Il n'y a pas de prise de rendez-vous.

Ces déchets collectés par les agents de la Communauté de Communes sont ensuite apportés dans les déchèteries du territoire.

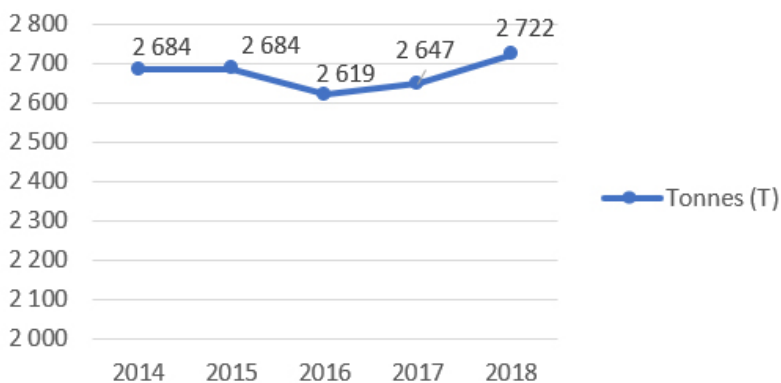
Vous pouvez également télécharger le calendrier, le règlement du service, et la fiche de demande sur le site de la Communauté de Communes : www.ccmlhl.fr dans la rubrique *Services – Gestion des déchets*.



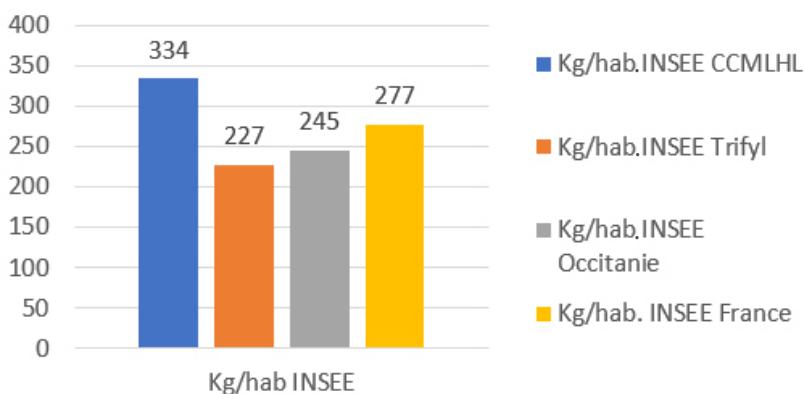
Chiffres clés 2018

Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées

Tonnes d'OM collectées



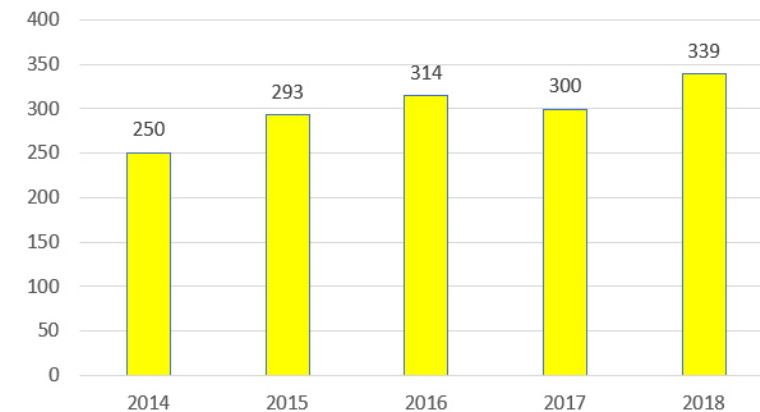
Comparaison Kg/hab. INSEE



Encore trop d'ordures ménagères en 2018 (334 kg/habitant), c'est 11 kg/habitant de plus qu'en 2017.

Les quantités de tri

Tonnes de Collecte Sélective hors-verre (Caissettes et PAV)



BRAVO
C'est presque 40 Tonnes de plus qu'en 2017 (+13%). Soit +4.99 kg/hab. (+14%).

C'est 18.62 Tonnes de plus qu'en 2017 (+6.7%). Soit +2.39 kg/hab. (+7%).

C'est bien mais en comparaison des tonnages sur le territoire de Trifyl, nous sommes toujours le territoire qui trie le moins les recyclables mais qui les trie le mieux !

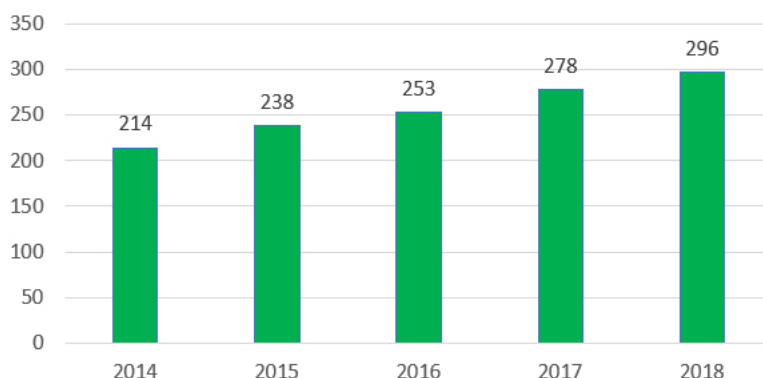
Des efforts restent donc à faire en matière de tri.

CCMLHL : 42 kg/hab. de recyclables (hors verre)
Moyenne Trifyl : 50 kg/hab.

CCMLHL : 8.5% de refus
Moyenne Trifyl : 16.2%

Pour le verre, nous sommes bien situés : 36 kg/hab. pour 32 kg/hab. en moyenne sur le territoire Trifyl.

Tonnes de Verre



Quelques rappels sur les consignes de tri



Le logo trompeur : le Point Vert n'indique absolument pas que les emballages sur lesquels on le trouve sont recyclables. Il signifie simplement que l'entreprise qui l'a apposé sur son produit verse une contribution à Citeo, un organisme chargé de piloter le tri et le recyclage en France.

Les logos qui indiquent que l'emballage se recycle :



Les bacs à couvercle jaune peuvent désormais accueillir en plus des cartons tous les papiers et emballages :

- bouteilles, flacons et bidons en plastique
- tous les papiers
- emballages métalliques
- cartonnets et briques alimentaires

Pour rappel, les anciennes colonnes de tri qui étaient dédiées aux papiers peuvent aussi accueillir tous ces emballages.



Guide du tri disponible en mairie et en téléchargement sur www.ccmlhl.fr dans la rubrique Services – Gestion des déchets.



Les emballages à recycler



Bouteilles, flacons et bidons en plastique



Tous les papiers



Emballages métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires

Déposez vos papiers et emballages **en vrac** dans les colonnes « Papiers & Emballages » →

Les emballages en verre



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux

Déposez vos emballages en verre **en vrac** dans les colonnes à verre →

Nettoyage de la nature à Viane, une collecte impressionnante



La Communauté de Communes, en partenariat avec la mairie, avait organisé une matinée de nettoyage sur la commune de Viane.

Malgré une météo peu favorable les volontaires étaient au rendez-vous. Plus de 30 personnes, dont des enfants, ont redoublé d'efforts pour ramasser les déchets.

Cette forte mobilisation a permis de nettoyer des rues du village, des abords de chemins de randonnée, une partie des berges du Gijou, des coins de forêts...

Au total, les bénévoles ont ramassé plus d'une tonne et demie de déchets en 1h30 dont plus de 40 kg d'emballages recyclables (canettes, bouteilles en plastique et en verre...), 510 kg de déchets divers (surtout des bâches en plastique, du mobilier, des pneus...) et enfin 1 tonne de fer ! Ces déchets ont ensuite été orientés vers leur filière de valorisation (énergie ou recyclage).

En amont de cette action, les enfants de l'école de Viane ont été sensibilisés à la protection de notre environnement. Des cendriers customisés fabriqués à partir de boîtes de conserve ont été déposés dans les rues de la commune et les élèves du Briol ont effectué le ramassage des déchets autour de la base de loisirs.

Encore un grand bravo à tous les bénévoles !

En raison d'un épisode orageux, la journée de nettoyage prévue en septembre au lac de Vesoles en partenariat avec la mairie de Fraïsse-sur-Agoût a été reportée au printemps 2020.

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)



Du 16 au 24 novembre 2019, la Communauté de Communes a participé à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. C'est un temps fort avec des moments conviviaux d'échange pour essayer de diminuer nos déchets et de consommer mieux!

Un atelier gratuit pour fabriquer ses produits d'entretien était organisé à Viane avec le CPIE du Haut-Languedoc. Les participants ont appris à fabriquer des produits ménagers, économiques et respectueux de la santé et ont été ravis de repartir avec leurs échantillons à tester à la maison.



La Communauté de Communes continue de mettre à disposition des composteurs, des bio seaux et des mélangeurs à des prix préférentiels.

Si vous êtes intéressé, il suffit d'appeler la Communauté de Communes au 05 32 11 09 25 ou d'aller sur notre site internet www.ccmlhl.fr.

Composteur en bois (600 litres) avec bio seau et mélangeur : caution de 20 €
Bio seau et mélangeur seuls : 3 €

Une page Facebook spéciale déchets

La Communauté de Communes vient de créer sa page dédiée aux déchets. Retrouvez les actualités sur le service et des astuces pour vous aider à réduire vos déchets. N'hésitez pas à venir la visiter !

Nom de la page : Réduisons nos déchets dans les Monts de Lacaune et le Haut Languedoc



Scannez-moi

Trifyl une nouvelle usine pour 2023

Une nouvelle usine va être construite à Labessière-Candeil, sur le pôle des Énergies renouvelables de Trifyl. Son objectif est triple : valoriser au mieux les déchets, préserver l'environnement et maîtriser le coût du traitement.

Trifyl s'engage, depuis plusieurs années avec les collectivités à réduire les déchets. Avec ce nouveau projet d'usine, le stockage des déchets résiduels sera lui aussi réduit.

Les enjeux fiscaux sont importants. Chaque tonne de déchets résiduels enfouie est aujourd'hui taxée à hauteur de 17 €, par la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), imposée par l'État. Celle-ci s'élèvera à 65 € par tonne en 2025.

La réduction du stockage de milliers de tonnes de déchets est donc une priorité à laquelle cette usine répondra.

Projet d'unité de valorisation des déchets de Trifyl



SERVICES AU PUBLIC

La M.S.A.P. de la Communauté de Communes « roule » vers une labellisation « France Services »

Dans le cadre du nouveau dispositif « France Services », certaines Maisons de Services Au Public (MSAP) vont être labellisées Maisons France Services (MFS). Pour cela, il faut respecter de nombreux critères, entre autres :

- ouvrir au public au moins 24 heures par semaine
- offrir régulièrement des permanences physiques, téléphoniques ou en visio conférence avec un grand nombre de partenaires
- travailler dans des domaines complémentaires concernant l'emploi, la formation, la santé, le logement et le social
- avoir des agents formés par la Caisse des Dépôts et Consignations, les opérateurs nationaux et les partenaires locaux
- mettre en place une sorte de M.S.A.P. itinérante avec des rendez-vous délocalisés dans certaines communes afin de toucher les populations les plus fragiles et les plus isolées
- développer les ateliers numériques
- disposer de deux agents d'accueil



La MSAP de la Communauté de Communes respecte déjà ces critères. Un deuxième agent vient de prendre son poste. La MSAP a été évaluée mardi 15 octobre par M. Scarbonchi, Inspecteur général de l'administration centrale, accompagné de M. Proisy, sous-préfet du Tarn, et de M. Menestreau de la Préfecture du Tarn.

Sur les 17 M.S.A.P. tarnaises, seulement une poignée d'entre elles ont été labellisées Maison France Services au 1^{er} janvier 2020. La MSAP de la Communauté de Communes de par son exemplarité a fait partie de cette première sélection.

Ce nouveau label va se substituer à l'ancienne MSAP. Les services en seront confortés pour toujours mieux répondre aux attentes des usagers.

MSAP ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 16h30
& le vendredi de 8h30 à 12h30
Tél : 05 63 50 77 80 / Courriel : msap@ccmlhl.fr



N'oubliez pas de consulter notre compte Facebook !

Nom de la page : Msap Lacaune

Scannez-moi



TRAVAUX - CHANTIERS

► Voirie intercommunale

COMMUNE	Voiries/Réseaux
SENAUX	Route de Senaux à Lacapelle
ESCROUX	Route de Lacapelle à Albi
SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS	Route du Veyrié
ESPÉRAUSSES	Route d'Hiviès
BERLATS	Route de la Resse
GIJOUNET	Route du Rec et réparation Gijou
VIANE	Gabioles, Sévigné et Le Briol
MURAT-SUR-VÈBRE	Route de Céren
NAGES	Route de Pontis
BARRE	Route de Cannac
MOULIN MAGE	Route de Lacombe, La trivalle et Cabannes
LACAUNE-LES-BAINS	Route de Viane, Haute-Vergne et Bousso
ANGLÈS	Borie Mary , Taillades, Olivet, La Raviège et Campan
LAMONTELARIÉ	Epingle de La Moulière
CASTANET-LE-HAUT	L'Espinouse
ROSIS	Le Moulin de la Fage
LA SALVETAT-SUR-AGOÛT	Les Goursolles, Biquiry, Le Verdier, Le Goudal et Les Moulières
LE SOULIÉ	Le Moulinet et Sept Faux
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT	Maldinié, Mouline, Pomarède, Le Lauzier et Les Bessèdes
CAMBON-ET-SALVERGUES	La Calmette et Les Taillades
MONTANT TOTAL TRAVAUX	773 770,82 € HT

La Communauté de Communes est compétente pour l'aménagement et l'entretien des routes définies d'intérêt communautaire.

A ce titre, elle est en charge des travaux d'entretien courant (élagage, curage de fossé, reprise de tronçons détériorés) ou de petites rénovations. Elle réalise chaque année un programme d'investissement à hauteur de 630 000 € HT pour des réhabilitations de tronçons plus importants.

Les travaux réalisés et leur priorisation se font en accord avec les communes.

► Eclairage Public

La Communauté de Communes dispose depuis 2018 d'une équipe technique qui entretient les équipements d'éclairage public.

Les demandes de dépannages doivent être signalées aux mairies qui les transmettent à la Communauté.

La tournée de l'équipe lui permet d'intervenir sur chaque village a minima tous les 15 jours. Toutefois, une panne nécessitant du matériel spécifique ou une préparation particulière pourra être réparée dans un délai plus long.

La Communauté de Communes investit en outre chaque année pour le remplacement préventif de luminaires et la création de nouveaux points d'éclairage sur tout le territoire. Le montant du programme 2019 est de 188 450,07 € HT. Ce programme est élaboré annuellement avec les communes en étudiant les demandes reçues en Communauté.

Un programme pluri-annuel de travaux est à l'étude, sur la base d'un diagnostic avec comme objectif de réaliser des économies d'énergie et de respecter les normes en matière d'éclairage public.

COMMUNE	TRAVAUX RÉALISÉS OU PRÉVUS	
SENAUX	Senaux et Lacapelle	1 armoire et 3 luminaires
ESCROUX	Lacapelle	18 luminaires
SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS	La Goutine, 1 Causse et 1 Verdanel	6 luminaires
ESPÉRAUSSES	Lac	11 luminaires
BERLATS	Mairie, La Bessière et Saussonière	8 luminaires
GIJOUNET	Mairie et cimetière	1 mât et 2 luminaires
VIANE	Lotissement La Rabaudié et Fraysse	8 luminaires
MURAT-SUR-VÈBRE	Les Senausses, La bergerie, Route de La Salvetat, Felines et Plos	29 luminaires
NAGES	Condomines	22 luminaires et 1 armoire
BARRE	Chemin du cimetière	6 luminaires
MOULIN MAGE	La Trivalle	6 luminaires
LACAUNE-LES-BAINS	Route de La Salvetat, Route de Viane, Route d'Albi et Route de Castres	90 luminaires (autofinancement partiel)
ANGLÈS	Lotissement Le Salvan	7 mâts et luminaires
LAMONTELARIÉ	Le Rouquié	6 luminaires
CASTANET-LE-HAUT	Pabo	18 luminaires et 3 armoires
ROSIS	Andabre	24 luminaires
LA SALVETAT-SUR-AGOÛT	Pont RD 907	8 mâts, 8 luminaires, 1 armoire
LE SOULIÉ	Route de Saint Pons	1 armoire et 14 luminaires
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT	Les Frenes, Rieumajou, Le Pioch, Les Marios, et La Manotte	27 luminaires
CAMBON-ET-SALVERGUES	Gourgas, Le Fajau, Salverguettes, Rieugrand, Senegas, Les Jassials et Cambon	4 armoires et 12 luminaires
MONTANT TOTAL		188 450,07 € HT

► Cœurs de village

Tous les ans, la Communauté de Communes finance des opérations « Cœur de village » pour améliorer le cadre de vie de communes avec des aménagements d'espaces publics de qualité.

En 2019 :

- fin du chantier de cœur de village de Candoubre (Murat-sur-Vèbre).

L'aménagement de la place, située sur le chemin de St Jacques de Compostelle, permet de créer un lieu de halte pour se reposer ou se restaurer (création d'un abri, d'un barbecue et d'un point d'eau).



- lancement du chantier de Pabo (Castanet-le-Haut) : travaux prévus fin 2019-début 2020.

L'aménagement permettra de créer une « rampe d'accès » (en béton avec un caniveau central dallé), circulaire depuis la route principale jusqu'à une placette dans le hameau. Il s'y ajoute un cheminement piéton en stabilisé ainsi qu'un escalier en pierre, des zones de dallage et muret en pierre.

- lancement de l'aménagement du parvis de Cambon-et-Salvergues, travaux au 1^{er} semestre 2020.

La réhabilitation du parvis de la mairie permettra de mettre en valeur le petit patrimoine local tout en traitant les problèmes d'accessibilité et en améliorant l'intégration paysagère de cet espace public central dans le village. Elle sera composée de l'aménagement esthétique de la façade de la mairie avec création d'une entrée pavée ornée d'un blason ; la création de zones pavées piétonnes sur les deux côtés pour les accès contigus (mairie et salle des fêtes) ; la création de jardinières et la création de plusieurs caniveaux pavés pour délimiter l'espace et canaliser les eaux pluviales.

Des études pour les cœurs de village de Gijounet (rue de la Pourtanelle) et Lamontélarie (aménagement de la place de la mairie et réhabilitation du puits) sont en cours.



URBANISME



L'OPAH des Hautes Terres d'Oc : des aides pour améliorer votre logement

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des Hautes Terres d'Oc est prolongée jusqu'au 31 décembre 2020. Il est donc encore temps de profiter des avantages financiers que l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le département de l'Hérault et la Communauté de Communes, peuvent vous apporter pour concrétiser un projet de travaux.



Cette opération est animée par le PETR des Hautes Terres d'Oc sur le territoire des Communautés de Communes Sidobre Vals et Plateaux et Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc. Elle permet aux propriétaires occupants – sous certaines conditions - de se faire accompagner gratuitement tout au long du parcours (diagnostic, étude de devis, aide à la décision, plan de financement, dépôt de la demande, paiement) et de bénéficier de subventions pour la maîtrise de l'énergie, mais aussi pour le maintien à domicile (réfection de salle de bain, monte escalier,...).

Un exemple de travaux aidés.

Depuis le début de l'OPAH, 270 logements ont pu bénéficier de ce dispositif. Plus de 6 millions d'euros ont été investis au profit des artisans de notre territoire qui ont réalisé les travaux, et environ 2 millions d'euros attribués en subventions.

Mais aussi pour les propriétaires bailleurs.

Grâce au soutien de l'ANAH, des départements et de la Communauté de Communes, des aides peuvent être octroyées aux propriétaires bailleurs pour la création ou la rénovation de logements en location ou non. Ces aides sont soumises à des conditions particulières. Elles peuvent aller de 25% à 35% et sont cumulables avec d'autres dispositifs.

N'hésitez pas à contacter les animatrices, elles vérifieront avec vous les conditions d'éligibilité et vous accompagneront tout au long de votre démarche.

**Les permanences sont assurées au
PETR des Hautes Terres d'Oc - Place de l'Hôtel de ville 81260 BRASSAC
05 63 74 29 30**



Le SCOT des Hautes Terres d'Oc est approuvé

Le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, est un document d'urbanisme qui planifie l'aménagement et le développement du territoire pour les 10 à 20 prochaines années.

A travers le SCOT, il s'agit d'anticiper les évolutions du territoire, pour que les élus puissent définir le projet d'avenir en ayant pris connaissance des différentes trajectoires possibles.

Le SCOT Hautes Terres d'Oc a été approuvé par délibération du comité syndical du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) le 24 juin 2019 et il est d'ores et déjà exécutoire.

Toutes les pièces du dossier sont téléchargeables sur le site internet du PETR des Hautes Terres d'Oc : http://www.hautesterresdoc.fr/le-scot/scot-approuve_24.html



Soutien aux investissements des communes

La Communauté de Communes soutient les projets d'investissement des communes à travers l'attribution de fonds de concours.

297 445 € ont été engagés en 2019 selon un pacte financier couvrant l'actuel mandat.

Vous trouverez ci-dessous les projets dont les aides ont été délibérées jusqu'au 24/10/2019 par le conseil communautaire.

Anglès

2 projets



Peintures église (avant travaux)

Travaux de dissimulation du réseau télécom, réfection des peintures intérieures de l'église

Coût total : 47 358,34 € HT dont 19 152,32 € d'aide de la Communauté de Communes

Berlats

2 projets



Mairie

Travaux de voirie communale, modernisation de la mairie

Coût total : 21 828,23 € HT dont 10 914,11 € d'aide de la Communauté de Communes

Espérausses

6 projets

Travaux de voirie, travaux de curage du lac, réfection de l'auvent de la salle communale, achat défibrillateur et de matériel divers

Coût total : 45 745,55 € HT dont 20 588,28 € d'aide de la Communauté de Communes



Auvent salle communale

Lacaune-les-Bains

12 projets



Four des Vidals

Achat d'équipement informatique, relevage de l'orgue, aménagement d'un véhicule, rénovation du four des Vidals, bardage de la tribune du stade, aménagement du sentier de l'enfant sauvage, achat de divers matériels roulants ou non

Coût total : 165 249,94 € HT dont 82 512 € d'aide de la Communauté de Communes

Barre

4 projets

Acquisition d'un nettoyeur haute-pression, d'une nacelle, d'une remorque, construction du mur du chemin du cimetière

Coût total : 20 480 € HT dont 10 240 € d'aide de la Communauté de Communes



Nacelle

Cambon-et-Salvergues

9 projets

Travaux sur le réseau de la station d'épuration, installation de volets roulants d'un bâtiment communal, acquisition divers équipements (bureautique, conteneur, ...), installation d'une cuve de sécurité incendie, travaux de voirie

Coût total : 43 369,12 € HT dont 18 848,69 € d'aide de la Communauté de Communes



Cuve sécurité incendie

Fraïsse-sur-Agoût

6 projets

Rénovation adaptation toilettes publiques, achat équipement de l'école maternelle, achats matériels (tondeuse, cuve alimentaire), travaux sur le clocher de l'église, travaux chemin d'accès au parcours de pêche

Coût total : 25 635,26 € HT dont 12 816,20 € d'aide de la Communauté de Communes



Église de Lignières Hautes

▶ La Salvetat-sur-Agoût

1 projet

Achat de matériel pour la salle des fêtes

Coût total : 11 855,58 € HT dont 941,88 € d'aide de la Communauté de Communes



Matériel salle des fêtes

▶ Le Soulié

2 projets

Remplacement de la chaudière de l'ancienne poste, travaux chemin de Cabanes

Coût total : 17 586,25 € HT dont 8 278,31 € d'aide de la Communauté de Communes



Chaudière ancienne Poste

▶ Murat-sur-Vèbre

8 projets



Camion

Coût total : 139 696,05 € HT dont 68 304,57 € d'aide de la Communauté de Communes

Numérisation des actes, travaux sur l'église, fontaine de l'école maternelle, achat de matériel informatique, achat et aménagement d'un camion, achat d'un tableau numérique pour l'école primaire

▶ Rosis

2 projets

Divers travaux à Compeyre (voirie, volet roulant de la maison communale)

Coût total : 2 331,42 € HT dont 1 165,71 € d'aide de la Communauté de Communes



Voirie de Compeyre

▶ Viane

5 projets

Travaux de sécurisation des écoles, travaux de voirie, divers achats (lave-vaisselle, une armoire frigorifique, toboggan pour la base de loisirs)

Coût total : 39 109,21 € HT dont 17 260,04 € d'aide de la Communauté de Communes



▶ Lamontéliarié



Travaux goudronnage Mairie

4 projets

Divers travaux de voirie, agencement et achat de mobilier pour le bâtiment de la mairie, réfection du logement du presbytère

Coût total : 23 826,21 € HT dont 10 291,28 € d'aide de la Communauté de Communes

▶ Moulin-Mage

1 projet

Achat d'un minibus

Coût total : 14 000 € HT dont 7 000 € d'aide de la Communauté de Communes



Minibus

▶ Nages

1 projet

Achat d'un gravillonneur

Coût total : 12 300 € HT dont 6 150 € d'aide de la Communauté de Communes



Gravillonneur

▶ Saint-Salvi-de-Carcavès

2 projets

Aménagement des abords de la mairie, achat d'équipement divers

Coût total : 5 963,66 € HT dont 2 981,83 € d'aide de la Communauté de Communes



Banc



Voirie Colombières Haut



RETOUR SUR...

Signature de contrat bourg-centre



Le 9 août, la Présidente de la Région Occitanie Carole DELGA est venue signer le contrat bourg-centre de la commune de Lacaune en présence du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et du PETER des Hautes Terres d'Oc. Ceux de Murat-sur-Vèbre et La Salvetat-sur-Agoût seront signés prochainement.

L'après-midi, un échange a suivi entre la Présidente et les salaisonniers du territoire.

10^{ème} anniversaire de la Maison du Mouflon et du Caroux à Douch (Rosis)

Le 12 septembre, devant une assemblée nombreuse, le maire de Rosis a inauguré un mouflon en bronze qui marque le 10^{ème} anniversaire de la Maison du Mouflon et du Caroux.



Ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles à Murat



Le 1^{er} octobre, la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) a ouvert ses portes. Les 2 assistantes maternelles Christelle Vidal et Laurie Escribano y accueillent les enfants de 2 mois ½ à 3 ans dans des locaux adaptés et très bien équipés, réhabilités par la commune de Murat-sur-Vèbre.

Cet équipement permettant aux habitants des communes de Cambon-et-Salvergues, Nages, Barre et Moulin-Mage d'avoir accès à une offre de garde des jeunes enfants, la Communauté de Communes a participé à ce projet par une convention d'entente à hauteur de 73 069,48 €.

Vanessa Fédérico s'en va...

Le 22 Octobre dernier, Vanessa Fédérico, directrice générale des services de la Communauté de Communes, a invité les élus et le personnel de la Communauté de Communes à son pot d'au revoir. Cette cérémonie empreinte d'émotion, a été l'occasion de saluer tout le professionnalisme et la rigueur dont a fait preuve Vanessa Fédérico durant ces 13 années passées au service du territoire. Embauchée en 2006, elle accède en 2010 à la direction de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, puis à celle de notre Communauté après la fusion. Elus et personnels ont apprécié ses larges compétences, ses remarquables facultés d'adaptation, son autorité souriante et ses grandes qualités humaines.

A présent, Vanessa Fédérico a choisi de saisir l'opportunité de se rapprocher de sa maison familiale à Saint-Pons. Elle quitte la Communauté de Communes pour remplacer son homologue de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux. Le Président, les élus et le personnel lui souhaitent bonne chance dans son nouveau challenge professionnel.

... Isabelle Saint-Hilary arrive

Native de Murat-sur-Vèbre, Isabelle Saint-Hilary après avoir dirigé une petite Communauté de Communes sur la Montagne ardéchoise durant 10 ans a décidé de revenir au pays. Elle pourra mettre toute son expérience au service de la Communauté de Communes.

A la découverte du territoire

▶ Anglès



Dès le XIII^{ème} siècle, on mentionne notre village sous l'appellation « Castrum des Angulis ». Un nom probablement hérité d'un des nombreux postes militaires placés stratégiquement çà et là par les Romains.

En 1362, le village fut entièrement brûlé par les troupes du futur Roi de Castille. Jean « le Bon » fit reconstruire et renforcer la cité. Seule trace de ce passé : la Porte du Midi.

De nos jours, entre Montagne Noire et Plateau du Somail, Anglès est un village rural typique du Haut-Languedoc, où il fait bon vivre, et fort de nombreux atouts culturels (festival musique d'été...) et naturels (deux lacs majestueux de la Raviège et des St Peyres, la randonnée du « Plateau d'Anglès »...).

Egalement étape de la Voie d'Arles vers Saint Jacques de Compostelle, Anglès accueille avec hospitalité les marcheurs de passage en leur proposant de multiples services : gîte communal ou chambres d'hôtes, café, épicerie, agence postale, office de tourisme...

Nos associations locales font vivre nos rues en proposant des animations conviviales. Depuis 9 ans déjà, nous accueillons une compétition d'endurance équestre reconnue « l'Anglèsienne ». Nos producteurs se retrouvent lors de la Fête du Bois et de l'Arbre pour un marché du terroir aux saveurs locales. Et tant d'autres animations tout au long de l'année...

▶ Fraïsse-sur-Agoût

Un arbre – le frêne – au bord d'une rivière : avec un nom pareil, la commune se doit de respecter la nature.

Des pâturages, des landes et des prairies de fauche pour un élevage souvent bio.

Des forêts de toutes sortes où les habitants profitent encore de l'affouage.

La ligne de partage des eaux entre versants méditerranéen et atlantique et leurs paysages si différents.

Le plateau du Somail et ses balcons d'où le regard porte de l'étang de Thau au Canigou et au Montalet.

Le lac et le saut de Vésoles... et leurs légendes.

La vallée de l'Agoût et ses eaux claires.

Routes et sentiers de randonnée convergent vers le village qui affiche ses labels : Commune touristique classée, Station verte de vacances, Village fleuri 4 fleurs, Zéro Phyto Terre saine... et maintenant APlcité® 3 abeilles.

Le village sait accueillir : parcours de pêche, espaces verts, petites balades vers le « palhière » de Prat d'Alaric ou vers le hêtre « millénaire »... Et de nombreuses résidences secondaires, des hébergements touristiques communaux et privés, deux campings, un hôtel, deux restaurants...



Respect de l'environnement, productions de grande qualité, sens de l'accueil, promotion du tourisme vert : voilà les atouts de Fraïsse-sur-Agoût.

Gijounet

Carrière Carayon à Calouze



Située au Nord-Ouest de la Communauté de Communes, la commune de Gijounet s'étend sur les pentes de la rivière Gijou à une altitude moyenne de 550 mètres, son point le plus haut « La Quille » culminant à 985 mètres.

Elle compte aujourd'hui 133 habitants répartis dans plusieurs hameaux (Ornac, Gijounet, Calouze, La Prade, La Pauze, Gijou, Le Bouissas, La Font de Calouze, Talpeyrac ...).

Commune historiquement attractive pour les habitants du « pays bas » venus chercher un peu de fraîcheur (60% du territoire couvert par la forêt) pendant l'été, les résidences secondaires représentent 64% de l'ensemble des logements. Elle pourrait intéresser,

aujourd'hui, de nouvelles populations en recherche d'un cadre de vie préservé.

En matière d'activités, le secteur agricole est prédominant avec 4 exploitations (bovins viande et lait et ovins) qui contribuent à maintenir les espaces ouverts. Le secteur industriel est présent sous la forme d'une carrière exploitant du calcaire avec production de béton et d'une centrale hydroélectrique.

Son territoire peut se découvrir en suivant la rivière Gijou classée en première catégorie, à pied sur la voie verte depuis Lacaune jusqu'à Viane via Gijounet. Pour une découverte plus sauvage, il est possible d'emprunter le sentier de Malefayère d'intérêt départemental où aujourd'hui le randonneur remplace l'écolier.

Murat-sur-Vèbre

La commune de Murat est issue de la vaste et puissante communauté d'Ancien Régime constituée des paroisses de Boissezon-de-Masviel, Murat, Canac et La Bessière. Ses églises et ses imposants vestiges de châteaux de l'époque médiévale et de la Renaissance témoignent de sa longue histoire comme le Murat historique au pied du Castelas ou le passage du Chemin de Saint-Jacques. Provenant de temps plus anciens, sa collection archéologique est à l'origine du musée du Mégalithisme.

Murat-sur-Vèbre est, aujourd'hui, la troisième commune de la Communauté par sa population (850 hab.), ses commerces et ses services du quotidien proposés dans son centre bourg. Commune agricole de montagne, ses 25 entreprises artisanales contribuent aussi à son économie en particulier dans le domaine de la charcuterie artisanale de qualité, dans la tradition de la salaison des Monts de Lacaune.

Ses associations proposent, tout au long de l'année, des activités de loisirs et des manifestations de forte notoriété comme les Fêtes de la Madeleine et son feu d'artifice XXL, la journée des Battages à l'ancienne, les marchés de nuit estivaux, la Fête de la Pomme, les Foulées de Saint-Jacques ...

Destination touristique des Monts et Lacs en Haut Languedoc, labellisée Station Verte, elle propose avec ses équipements propres, un tourisme familial à proximité de la base nautique du Laouzas.



Textes et photos fournis par les communes de Fraïsse-sur-Agoût, Gijounet et Murat-sur-Vèbre.

A suivre...

SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS

Conseiller communautaire :
BOUSQUET Evelyne (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 56 76
mairie.stsalvi@orange.fr

SENAUX

Conseiller communautaire :
CALVET Jacques (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 26 25
mairie.senaux@wanadoo.fr

ESCROUX

Conseiller communautaire :
BROUSSE Marie-José (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 04 50
mairie.escroux@nordnet.fr

LACAUNE-LES-BAINS

Conseillers communautaires :
BARDY Christian (*adjoint*)
BENAMAR Alexis (*conseiller municipal*)
BOUSQUET Jérôme (*adjoint*)
BOUSQUET Robert (*maire, président*)
CABROL André (*conseiller municipal*)
CALAS Carole (*conseillère municipale*)
FABRE Jacques (*adjoint*)
SOLOMIAC Sylvie (*adjointe*)
STAVROPOULOS Marie-Claude (*adjointe*)
VIALA Armelle (*adjointe*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 00 18 FAX 05 63 37 15 40
mairie.lacaune@lacaune.com

VIANE

Conseillers communautaires :
BLAVY Francine (*maire, vice-présidente*)
MONDEME Marie-Françoise (*adjointe*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 50 34 FAX 05 63 37 15 62
mairie-viane81@wanadoo.fr

ESPÉRAUSSES

Conseiller communautaire :
BARTHES Jean-Jacques (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 74 07 43
mairie.esperausse@wanadoo.fr

BERLATS

Conseiller communautaire :
FARENC Michel (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 74 55 67
commune.berlats@orange.fr

TARN

GIJOUNET

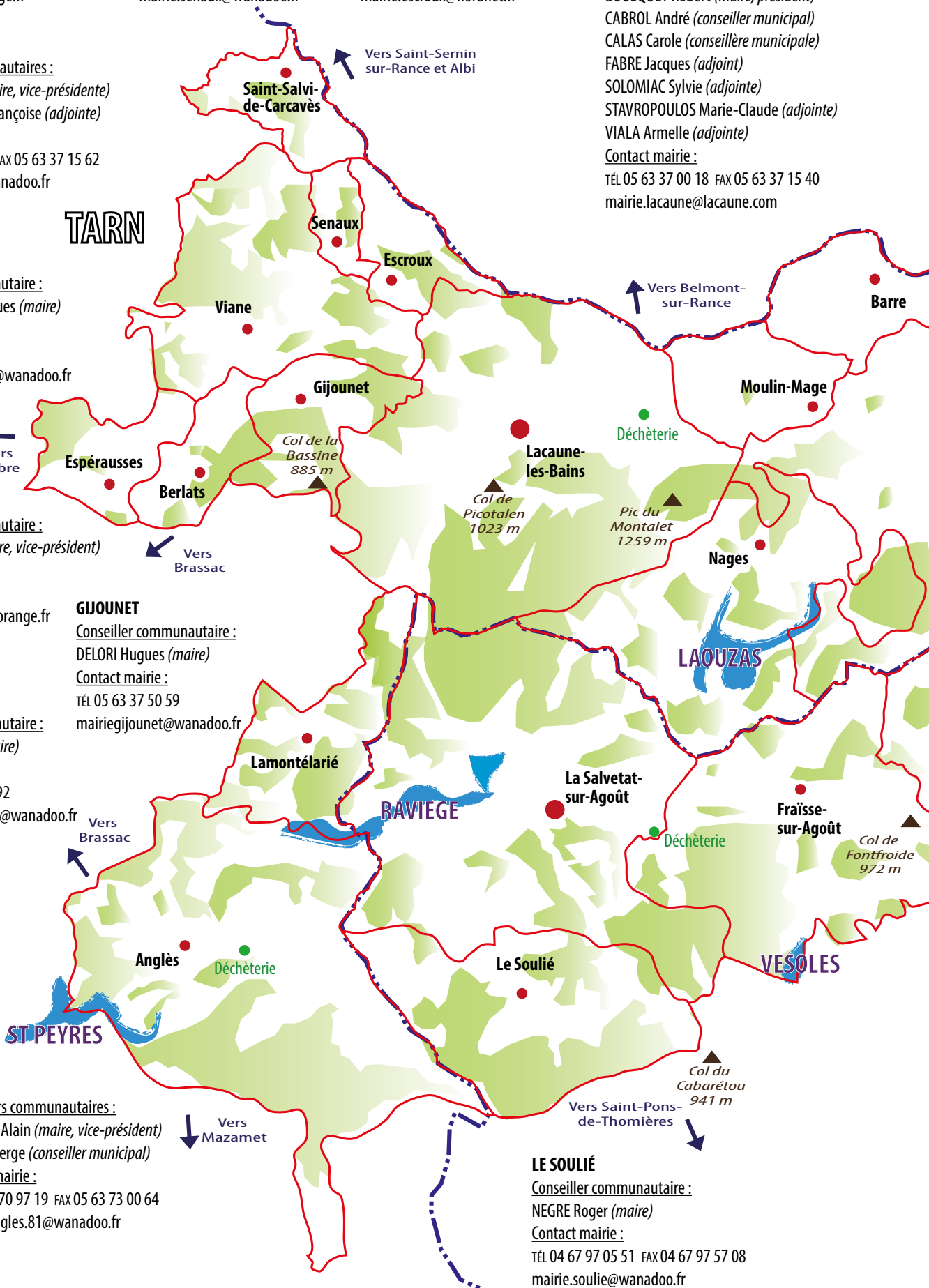
Conseiller communautaire :
DELORI Hugues (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 50 59
mairiegijounet@wanadoo.fr

LAMONTÉLARIÉ

Conseiller communautaire :
ESCANDE Pierre (*maire*)
Contact mairie :
TÉL/ FAX 05 63 74 01 92
mairie.lamontelarie@wanadoo.fr

ANGLÈS

Conseillers communautaires :
BARTHES Alain (*maire, vice-président*)
CAZALS Serge (*conseiller municipal*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 70 97 19 FAX 05 63 73 00 64
mairie.angles.81@wanadoo.fr



LE SOULIÉ

Conseiller communautaire :
NEGRE Roger (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 05 51 FAX 04 67 97 57 08
mairie.soulie@wanadoo.fr

BARRE

Conseiller communautaire :
ANINAT Claude (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL/ FAX 05 63 37 40 81
mairiebarre@orange.fr

MOULIN-MAGE

Conseiller communautaire :
COUSTURIER Pascal (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 40 19
mairie.moulin-mage@orange.fr

NAGES

Conseiller communautaire :
CABROL Alain (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 40 48 FAX 05 63 37 16 86
mairie.nages81@wanadoo.fr

MURAT-SUR-VÈBRE

Conseillers communautaires :
MAS Bernard (*adjoint*)
ROUMESTANT Bernard (*adjoint*)
VIDAL Daniel (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 41 16 FAX 05 63 37 16 52
mairie.murat81@wanadoo.fr



AVEYRON

↑ Vers Camarès

CASTANET-LE-HAUT

Conseiller communautaire :
ALLIES Max (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 23 60 49 FAX 04 67 23 60 31
castanetle haut@orange.fr

ROSIS

Conseiller communautaire :
MENDES Jacques (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 23 60 73 FAX 04 67 23 69 44
mairie.rosis@wanadoo.fr

CAMBON-ET-SALVERGUES

Conseiller communautaire :
CASARES Marie (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 50 48 FAX 04 67 97 52 25
cambon34@orange.fr

HERAULT

LA SALVETAT-SUR-AGOÛT

Conseillers communautaires :
ESTADIEU Thibault (*maire*)
GUILLOT Marie-Hélène (*adjointe*)
MARTINEZ Marylin (*adjointe*)
MIALET Jean-Christophe (*adjoint, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 61 47 FAX 04 67 97 52 81
mairie@lasalvetatsuragout.fr

FRAÏSSE-SUR-AGOÛT

Conseiller communautaire :
BACOU André (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 61 14 FAX 04 67 97 53 63
fraisse.mairie@wanadoo.fr

Légende :

- Limites départementales
- Limites communales

1 km

ONTS DE LACAUNE ONTAGNE AUT LANGUEDOC

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pour nous contacter :

Tél : 05 32 11 09 25

Mail : contact@ccmlhl.fr

Siège

Place du Général de Gaulle
81230 Lacaune-les-Bains
Lundi au Jeudi 8h-12h / 13h30-17h30
Vendredi 8h-12h / 13h30-16h30

Antenne administrative

Place Compostelle
34330 La Salvetat-sur-Agoût
Lundi au Jeudi 8h30-12h30 / 14h-17h
Vendredi 8h30-12h30 / 14h-16h30

Antenne technique

ZAE Forest
34330 La Salvetat-sur-Agoût

Espace des sources chaudes

Piscine 05 63 37 69 90
Centre de bien-être 04 67 97 59 09

Office de Tourisme intercommunal

05 32 11 09 45
BIT & APIC d'Anglès 05 63 72 47 95
BIT de Fraïsse 04 11 95 08 06
BIT de La Salvetat 04 11 95 08 07
BIT de Lacaune 05 32 11 09 45
BIT de Murat 05 32 11 09 46
BIT de Nages (Laouzas) 05 32 11 09 47
BIT & APIC de Viane 05 63 72 10 15

Maison de retraite / Résidence spécialisée

05 63 37 52 04

Maison des Services Au Public

05 63 50 77 80

Magazine d'informations de la
Communauté de Communes
des Monts de Lacaune et de la
Montagne du Haut Languedoc.

Directeur de la publication

Robert Bousquet

Rédactrices en chef

Vanessa Fédérico et Isabelle Saint-Hilary

Conception graphique

Service Communication

Crédit photos :

CCMLMHL et mairies

Les Fées du Lac

ASEI ESAT Le Garric

EHPAD de Cabirac

PETR des Hautes Terres d'Oc

CPPIE du Haut-Languedoc

Trifyl/AlliageArchitectes

Impression : Imprimerie Périé

Imprimé sur papier 100% recyclé

Tirage : 7 500 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique